

# MAG

n°36



## le Communautaire

LE MAGAZINE D'INFOS DU TERRITOIRE

ÉTÉ 2026

# UNE NOUVELLE MANDATURE S'OUVRE POUR LA CCPLL



# ÉDITO



## TOUS ENSEMBLE !

Je profite de cet édito pour remercier la grande majorité des élus qui m'a renouvelé son soutien pour cette nouvelle mandature.

Le bilan de la mandature passée est reconnu à l'échelle du département et bien au-delà, comme une communauté de communes dynamique, attractive et ambitieuse ! Ce résultat est le fruit de l'ensemble des élus communautaires qui ont su dépasser des positions politiques, politiciennes et partisanes pour un projet collectif, celui de construire un territoire et un avenir commun.

Nous allons continuer à renforcer et rendre accessibles à tous les services à la population, notamment par la construction d'une maison de l'enfance et de la famille, à Lalbenque.

Déployer une politique culturelle vivante et fédératrice autour d'un projet culturel global, associant les acteurs locaux impliquant davantage tous les publics.

Développer une attractivité touristique et économique : les Phosphatières du Cloup d'Aural, notre participation au développement de la voie verte, au schéma de navigabilité de la rivière Lot, la valorisation des chemins de randonnées contribuent à la mise en lumière de notre patrimoine naturel.

Dans cette logique, nous allons poursuivre ce secteur d'activité, en développant des zones dédiées, et le soutien au tissu économique local existant.

Poursuivre une politique de santé volontariste. Ainsi, après la création de la MSP à Lalbenque (Maison de Santé Pluridisciplinaire), il y a plus de dix ans, les travaux d'une nouvelle MSP viennent de débuter à Limogne-en-Quercy.

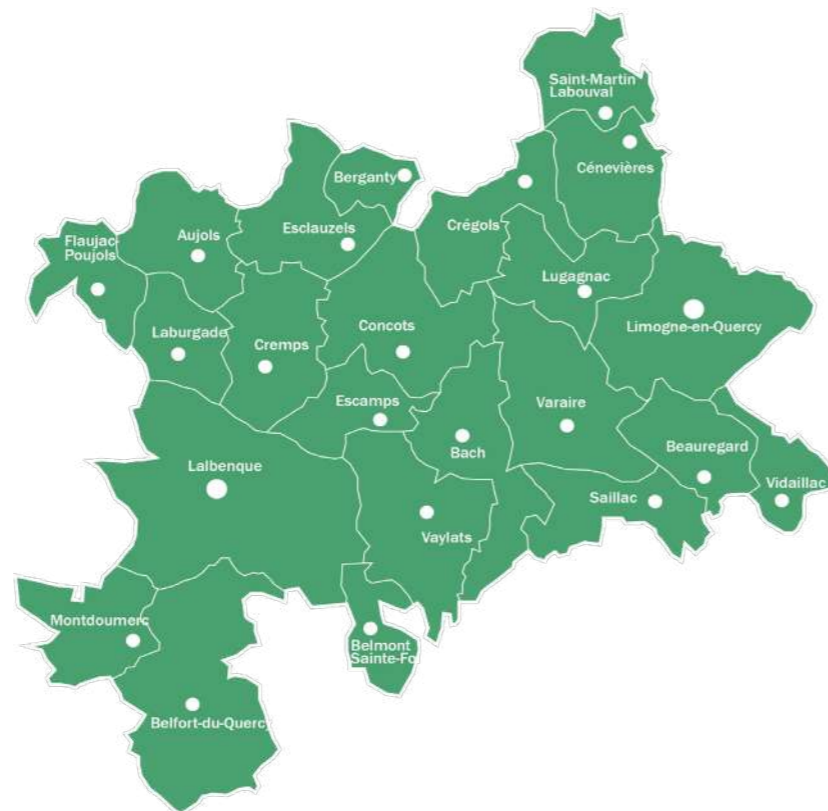
Après avoir installé des modulaires à la MSP de Lalbenque, l'extension de celle-ci devra être prise en compte. Seule ombre au tableau, l'annulation du PLUi par décision du Tribunal Administratif de Toulouse qui nous a conduit à faire appel.

Quelle que soit la décision, nous privilégierons toujours l'intérêt général à l'intérêt individuel !

Poursuivre, renforcer, innover sont les maîtres mots pour rendre et faire avancer notre territoire dans un esprit de « tous ensemble ! », dépassant nos clivages politiques, philosophiques, culturels et religieux.

## JEAN-CLAUDE SAUVIER

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne  
Maire de Laburgade



# SOMMAIRE

## ZOOM SUR...

p. 4-5

- Budget
- PLUi

## À LA UNE

p. 6-7

- Conseil Communautaire



## MON TERRITOIRE

p. 8-9

- Les maires des 23 communes



## LA COM'COM' ET VOUS

p. 10-11

- Transition écologique
- Environnement

## TEMPS FORT

p. 12-13

- France Services
- Numérique
- Centres de loisirs



## FOCUS

p. 14-15

- Culture

## INFOS PRATIQUES

p. 16

### Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

38, place de la Bascule - 46230 Lalbenque  
05 65 24 22 50 - contact@ccpll.fr - www.cc-lalbenque-limogne.fr

Directeur de publication : Jean-Claude Sauvier

Ont participé à ce numéro : Sylviane Tison - Pascal Catusse - Sébastien Mazelié

Photos et illustrations : ©CCPLL - ©AdobeStock - ©Freepik

Mise en page : Service Communication CCPLL

Impression : Boissor - Luzech

Tirage : 5 000 exemplaires sur papier couché certifié

# ZOOM SUR...

## UN BUDGET 2026 DANS LA CONTINUITÉ

Réuni le 26 février 2026, le conseil communautaire a voté à l'unanimité son budget primitif pour l'année en cours. Un vote stratégique qui s'inscrit dans la droite ligne de la mandature actuelle, tout en laissant le champ libre à la future équipe communautaire. L'exécutif a pris le parti de voter le budget 2026 avant les échéances électorales de mars. Cette démarche permet d'assurer la gestion courante de la collectivité, tout en respectant scrupuleusement le calendrier démocratique.

Fidèle aux orientations fixées depuis le début du mandat, ce budget s'articule autour de trois priorités : Garantir la qualité des services de proximité rendus à la population, Financer l'ensemble des compétences intercommunales, Poursuivre les investissements d'avenir déjà engagés.

À noter : Afin de ne pas contraindre la future équipe d'élus, aucun nouveau projet n'a été inscrit à ce budget. Il appartiendra aux nouveaux représentants de modifier ce document budgétaire par le biais de décisions modificatives, en fonction de leurs propres objectifs et de leur feuille de route.

## BUDGET GLOBAL DÉPENSES PAR PÔLE

### 43% = CHARGES GENERALES : 3 101 481 €

- Frais de fonctionnement généraux
- Frais de personnel
- Subventions, participations

### 23% = ENVIRONNEMENT : 1 664 334 €

- Ordures Ménagères : contribution au SICTOM des Marches du Sud Quercy
- Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) : contributions aux syndicats compétents

### 15% = ACTION SOCIALE : 1 082 037 €

- Micro-Crèche
- Relais Petite Enfance
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- France Service
- Action sociale
- Conseiller numérique

### 8% = RESEAUX et INFRASTRUCTURES : 594 534 €

- Voirie
- Bâtiments
- Technique

### 5% = AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : 330 972 €

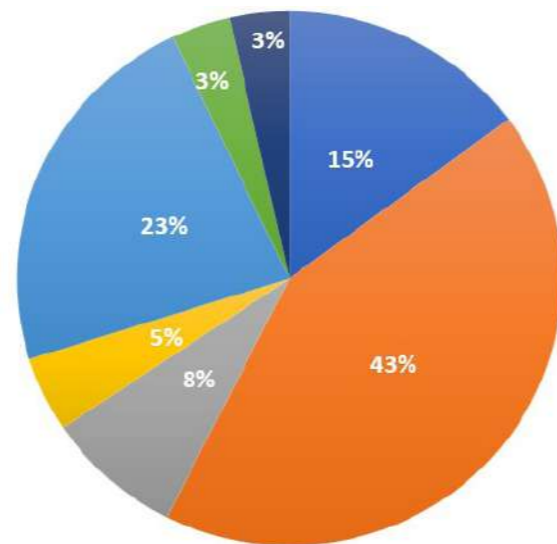
- Autorisations du Droit des Sols
- Urbanisme PLUi
- Attractivité Petites Villes de Demain
- Transition Ecologique

### 3% = TOURISME : 257 335 €

- Contribution à l'Office de Tourisme
- Phosphatières du Cloup d'Aural
- Haltes GR + Navigation

### 3% = CULTURE / ASSOCIATIONS : 255 103 €

- Médiathèque
- Projet culturel
- Subventions aux associations



## POUR INFO

Depuis le 15 décembre 2025, l'espace sécurisé des particuliers a changé de nom pour devenir « mon espace Finances publiques ».

Il s'agit d'un espace en ligne sécurisé depuis lequel vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches fiscales courantes.

Au-delà des seules démarches fiscales, il vous propose de nombreux services en ligne avec un accès à vos différents avis et déclarations, la possibilité de déclarer vos revenus, payer vos impôts, gérer votre prélèvement à la source ou vos paiements, etc.

Autre évolution : vous pouvez désormais consulter et payer certaines factures de services publics locaux (factures d'eau, cantine scolaire, crèche, ALSH, ou encore factures hospitalières).

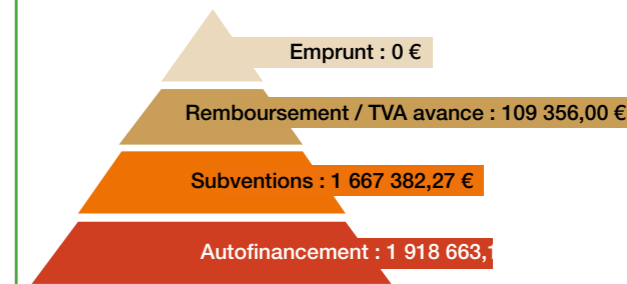
# ZOOM SUR...

## DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS 2026

### 2,1 MILLIONS D'EUROS

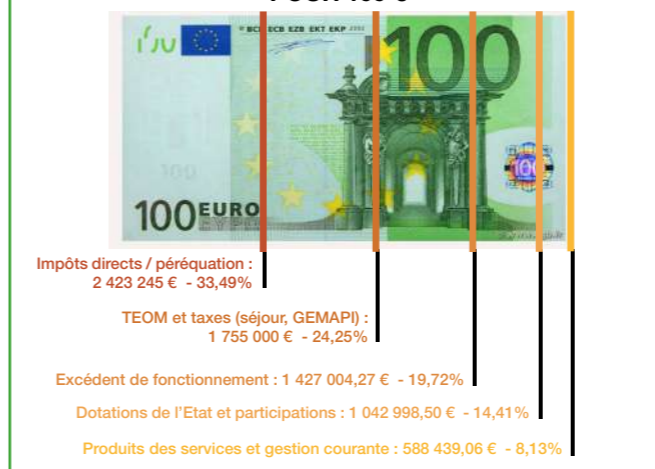
Maison de Santé Limogne .....	1 066 810,25 €
Voirie .....	295 000,00 €
Travaux bâtiments .....	289 270,61 €
Fonds de concours aux communes et groupements .....	286 678,00 €
Maison Enfance Jeunesse.....	184 055,60 €
Aménagements Phosphatières.....	41 000,00 €
Equipements services .....	25 000,00 €
PLUi .....	2 760,00 €

## RECETTES INVESTISSEMENTS



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

### POUR 100 €



## VOTE TAUX FISCAUX 2026

Taxe foncière non bâti .....	74,30%
Taxe enlèvement des ordures ménagères .....	15,40%
Cotisation des entreprises .....	14,96%
Taxe foncière bâti .....	7,40%
Taxe habitation additionnelle .....	7,25%

## 2 BUDGETS ANNEXES

Outre le budget principal de la collectivité, il existe 2 autres budgets annexes pour la gestion de compétences spécifiques :

- le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : 135 398 €,
- les Zones d'Activité Economique (ZAE) 312 374 €.

Le procès-verbal du conseil communautaire dédié au budget 2025 est disponible en téléchargement sur le site : [www.cc-lalbenque-limogne.fr](http://www.cc-lalbenque-limogne.fr), rubrique **collectivité & territoire/Publications**

## PLUi

### ANNULATION DU PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne a été annulé par le Tribunal administratif de Toulouse dans un jugement rendu le 30 avril 2026, avec une prise d'effet au 15 mai 2026. Cette décision fait suite à plusieurs recours déposés contre ce document d'urbanisme qui encadre l'aménagement des 23 communes du territoire.

Malgré cette annulation, les élus communautaires ont annoncé leur volonté de faire appel afin de défendre le travail engagé depuis plusieurs années autour de ce projet structurant pour le territoire et ce pour un montant de 250 000 €. Dans l'attente de la décision de la cour administrative d'appel, les règles d'urbanisme applicables et les informations relatives aux zones constructibles restent consultables en ligne sur le site de la Communauté de Communes : [www.cc-lalbenque-limogne.fr/transitions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/](http://www.cc-lalbenque-limogne.fr/transitions/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/)

Le PLUi avait pour objectif d'harmoniser les règles d'urbanisme à l'échelle intercommunale, tout en conciliant développement des communes, préservation des espaces naturels et accueil de nouveaux habitants. L'annulation du document entraîne désormais une période transitoire qui suscite des interrogations pour les habitants, les porteurs de projets et les collectivités locales.

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne invitent les administrés à consulter régulièrement les informations mises à jour sur le site de la CCPLL concernant les démarches d'urbanisme et les règles applicables aux parcelles du territoire.

### INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 2 avril 2026, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne se sont réunis à la salle J.-J. Chapou de Lalbenque pour l'installation officielle du nouveau conseil communautaire. Cette séance marquait l'ouverture d'une nouvelle mandature pour l'intercommunalité, qui rassemble aujourd'hui 23 communes et plus de 9 000 habitants.

Après l'accueil des conseillers communautaires par le Président sortant, Jean-Claude Sauvier, la séance a été conduite par le doyen d'âge, Michel Ortao-Magné, conformément au protocole d'installation. Les nouveaux élus ont ensuite été officiellement installés dans leurs fonctions avant de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes.

Seul candidat à sa succession, Jean-Claude Sauvier a été réélu à la présidence de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne avec une large majorité des suffrages exprimés. À ses côtés, les vice-présidents ont ensuite été élus au scrutin secret :

- **Nelly Ginestet, 1re vice-présidente, en charge des Solidarités, Services à la population et Santé,**
- **Bertrand Gouraud, 2e vice-président, en charge de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme,**
- **Sébastien Nodari, 3e vice-président, en charge de l'Économie, du Tourisme et de l'Attractivité,**
- **Jean-Claude Vialette, 4e vice-président, en charge du Développement durable,**
- **Sylviane Tison, 5e vice-présidente, en charge de la Culture et de la Communication,**
- **Yves Marlas, 6e vice-président, en charge de la Voirie et des Infrastructures,**
- **Joany Poulingue, 7e vice-président, en charge de l'Environnement.**

Le Président a précisé qu'Isabelle Escudier viendrait épauler Nelly Ginestet dans sa mission liée aux solidarités, aux services à la population et à la santé. Dans la continuité de cette installation, le conseil communautaire a décidé de constituer un bureau composé du Président, des sept vice-présidents, de la conseillère déléguée et des maires des communes membres, soit 26 élus au total. Les autres membres du bureau ont ensuite été élus à l'unanimité.



Le Président, et ses Vices-Président(e)s élu(e)s le 02 avril 2026.

Le conseil communautaire, composé de 37 élus représentant l'ensemble des communes membres, constitue l'instance décisionnelle de l'intercommunalité. Il pilote les grandes politiques publiques locales : développement économique, aménagement du territoire, action sociale, culture, enfance-jeunesse, mobilité ou encore transition écologique.

Dans son intervention, le Président réélu a salué l'engagement des élus communautaires et rappelé l'importance du travail collectif pour répondre aux enjeux du territoire rural : maintien des services de proximité, attractivité, accompagnement des communes et adaptation aux transitions environnementales et sociales. Cette nouvelle mandature s'inscrit ainsi dans une volonté de continuité mais aussi de dynamisme pour porter les projets structurants de la CCPLL dans les années à venir.

### LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE MANDATURE



Les nouveaux élu(e)s communautaires.

Dans un discours axé sur la continuité et le développement du territoire, Jean-Claude Sauvier a affirmé sa volonté de poursuivre « une dynamique collective au service de l'intérêt général ».

Parmi les priorités annoncées figurent le renforcement des services à la population, avec la poursuite du développement de France Services, mais aussi l'accompagnement des familles et de la petite enfance. Jean-Claude Sauvier a notamment confirmé sa volonté d'accélérer le projet de Maison de l'Enfance et de la Famille à Lalbenque, présenté comme un équipement structurant pour le territoire.

Le Président souhaite également poursuivre les investissements en faveur de l'attractivité économique et touristique du Pays de Lalbenque-Limogne. Développement des zones d'activités, soutien aux entreprises locales, valorisation du patrimoine naturel et culturel ou encore aménagements autour de la voie verte et des phosphatières du Cloup d'Aural font partie des axes mis en avant.

L'accès aux soins reste aussi un enjeu majeur de cette nouvelle mandature. Après la création de la Maison de santé pluridisciplinaire de Lalbenque et le lancement du projet de Maison de santé pluridisciplinaire à Limogne, Jean-Claude Sauvier souhaite poursuivre une politique de santé « volontariste » afin de garantir une offre de proximité sur l'ensemble du territoire.

Tout au long de son intervention, Jean-Claude Sauvier a insisté sur la nécessité de préserver « l'esprit collectif » entre les 23 communes de la CCPLL, avec l'ambition de défendre une intercommunalité « solidaire, ambitieuse et attractive » au service des habitants.

## LES MAIRES DES 23 COMMUNES

### ESCLAUZELS

Maire : Dominique LETURCQ  
05 65 24 33 88  
mairie.esclauzels@orange.fr



### CONCOTS

Maire : Yves MARLAS  
05 65 31 52 29  
mairie@concots.fr



### CRÉGOLS

Maire : Didier PECH  
05 65 30 22 36  
mairie.cregols@wanadoo.fr



### SAINT-MARTIN-LABOUVAL

Maire : Cédric DUPUY  
05 65 31 28 13  
mairie.stmartinlabouval@wanadoo.fr



### AUJOLS

Maire : Geneviève DEJEAN  
05 65 24 72 12  
mairie.aujols@orange.fr



### BERGANTY

Maire : Christian DAVID  
05 65 30 20 12  
mairie.berganty@wanadoo.fr



### CÉNEVIÈRES

Maire : Pascal GROUWET  
05 65 31 28 16  
mairie@cenevieres.fr



### FLAUJAC-POUJOLS

Maire : Nelly GINESTET  
05 65 34 70 01  
flaujacpoujolsmairie@orange.fr



### LUGAGNAC

Maire : Bernard COSTES  
05 65 24 30 91  
mairie.lugagnac@orange.fr



### LABURGADE

Maire : Jean-Claude SAUVIER  
05 65 31 61 14  
mairie.laburgade@wanadoo.fr



### LIMOGNE-EN-QUERCY

Maire : Jean-Claude VIALETTE  
05 65 31 50 01  
accueil.mairie@limogneenquercy.fr



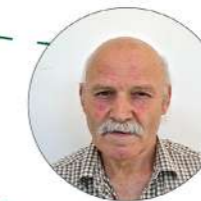
### CREMPS

Maire : Pierre MAUNAND  
05 65 24 74 27  
cremps@orange.fr



### VARAIRE

Maire : Marcel AYMARD  
05 65 31 53 61  
commune.varaire@orange.fr



### LALBENQUE

Maire : Sébastien NODARI  
05 65 31 61 17  
mairie@lalbenque.fr



### BACH

Maire : Patrick VALETTE  
05 65 31 60 55  
mairie.bach@orange.fr



### VIDAILLAC

Maire : Francis TEULIER  
05 65 31 50 92  
commune-de-vidaillac@orange.fr



### MONTDOUMERC

Maire : Jean-Paul BERG  
05 65 31 63 11  
mairie.montdoumerc@neuf.fr



### VAYLATS

Maire : Bertrand GOURAUD  
05 65 31 70 92  
mairie-vaylats@wanadoo.fr



### BEAUREGARD

Maire : Jérôme RICHARD  
05 65 31 50 93  
commune-de-beauregard@orange.fr



### BELFORT-DU-QUERCY

Maire : Francis FIGEAC  
05 65 31 60 58  
mairie@belfortduquercy.fr



### ESCAMPS

Maire : Laurent MOLES  
09 62 14 27 87  
escamps46.mairie@wanadoo.fr



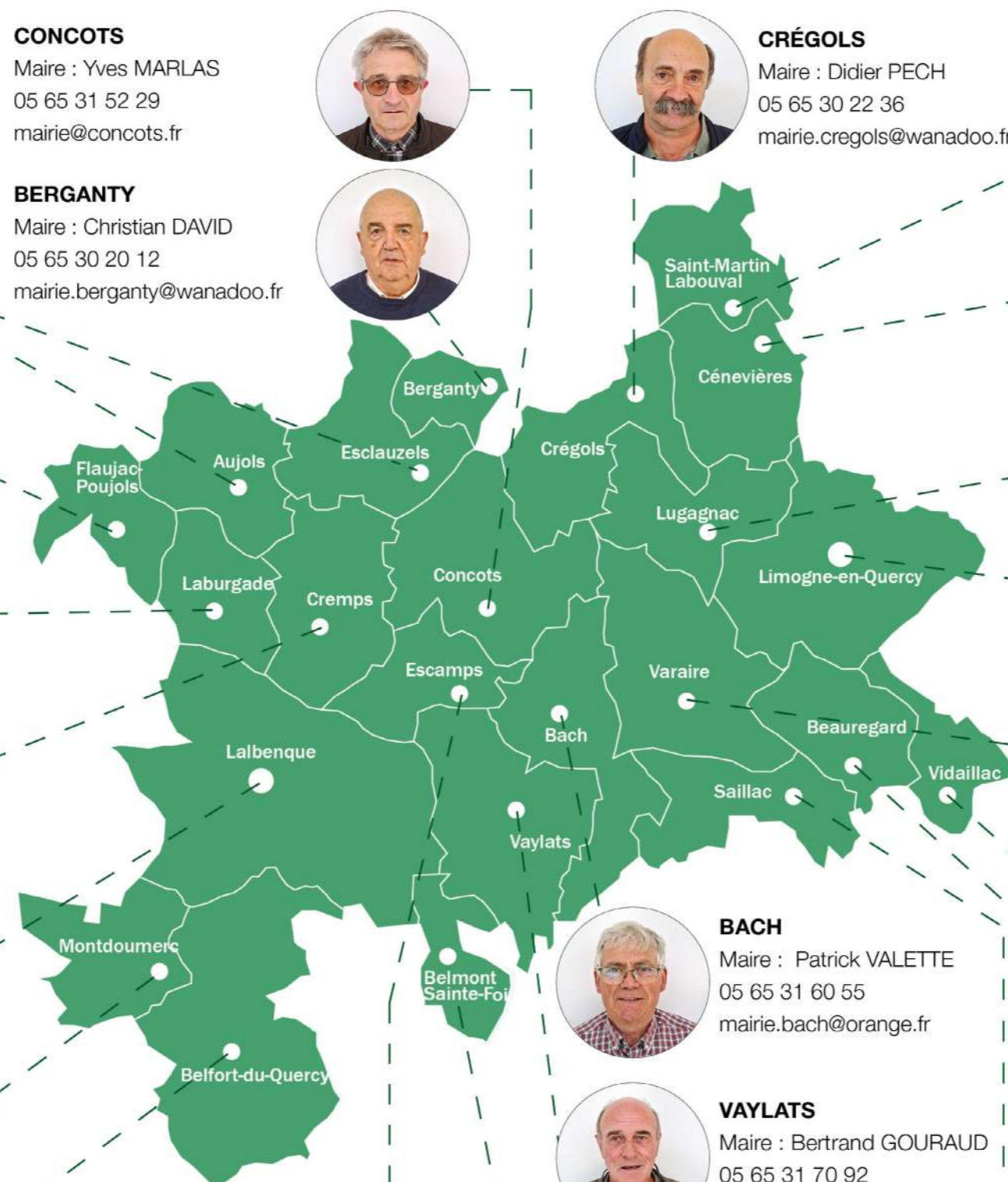
### BELMONT-SAINTE-FOI

Maire : Thierry ROMANET  
05 65 31 60 56  
belmontstefoi@orange.fr



### SAILLAC

Maire : Betty BREEN  
05 65 31 52 17  
commune-de-saillac@orange.fr



# LA COM'COM' ET VOUS

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE LA MAISON COMMUNAUTAIRE

Afin de poursuivre le travail d'adaptation/atténuation du changement climatique, et dans l'objectif de limiter les dépenses d'énergie, la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL) a installé une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 15,6 KWc sur la toiture de la Maison communautaire à Lalbenque.

Cette centrale fonctionne sur le modèle de l'autoconsommation collective : l'électricité produite par les panneaux est distribuée et consommée par la Maison communautaire ainsi que par la Maison de Santé de Lalbenque, deux bâtiments appartenant à la CCPLL. Le surplus d'énergie, non-consommé par ces bâtiments, est revendu. À terme, la Maison de Santé de Limogne-Quercy rejoindra ce groupe d'autoconsommation.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la CCPLL, notamment les actions prévoyant la nécessité de renforcer l'éco exemplarité des collectivités territoriales ainsi que le développement du solaire photovoltaïque et thermique.

Aussi avec l'augmentation du coût de l'énergie, il est apparu fondamental pour la CCPLL d'avoir une gestion budgétaire efficiente, et, par-là, de trouver des baisses des dépenses des frais de fonctionnement. L'accroissement du mix énergétique a permis de trouver une issue.

Pour ce projet, la CCPLL s'est vue attribuer une subvention d'investissement au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (dit « Fonds Vert »), à hauteur de 19 117 €, soit 80 % du total du projet.

Depuis les études préliminaires jusqu'au mandat pour la réalisation du projet et le lien avec ENEDIS, Territoire d'Énergie Lot a été un partenaire de choix pour la bonne conduite du projet.



Représentation de panneaux photovoltaïques posés sur la toiture de la Maison Communautaire, réalisée par IA.

# LA COM'COM' ET VOUS

## ENVIRONNEMENT

### LE SPANC : AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

#### Un enjeu majeur : protéger une ressource fragile

Notre territoire abrite des circulations d'eaux souterraines particulièrement vulnérables et souvent exploitées pour la production d'eaux potables. La nature majoritairement karstique de notre sous-sol rend cette ressource particulièrement sensible aux pollutions diffuses. C'est dans ce contexte que notre Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) intervient depuis 10 ans pour l'amélioration et le maintien en bon état de fonctionnement des installations de traitement des eaux usées de chaque habitation non raccordée au réseau d'assainissement collectif.

#### Cadre réglementaire

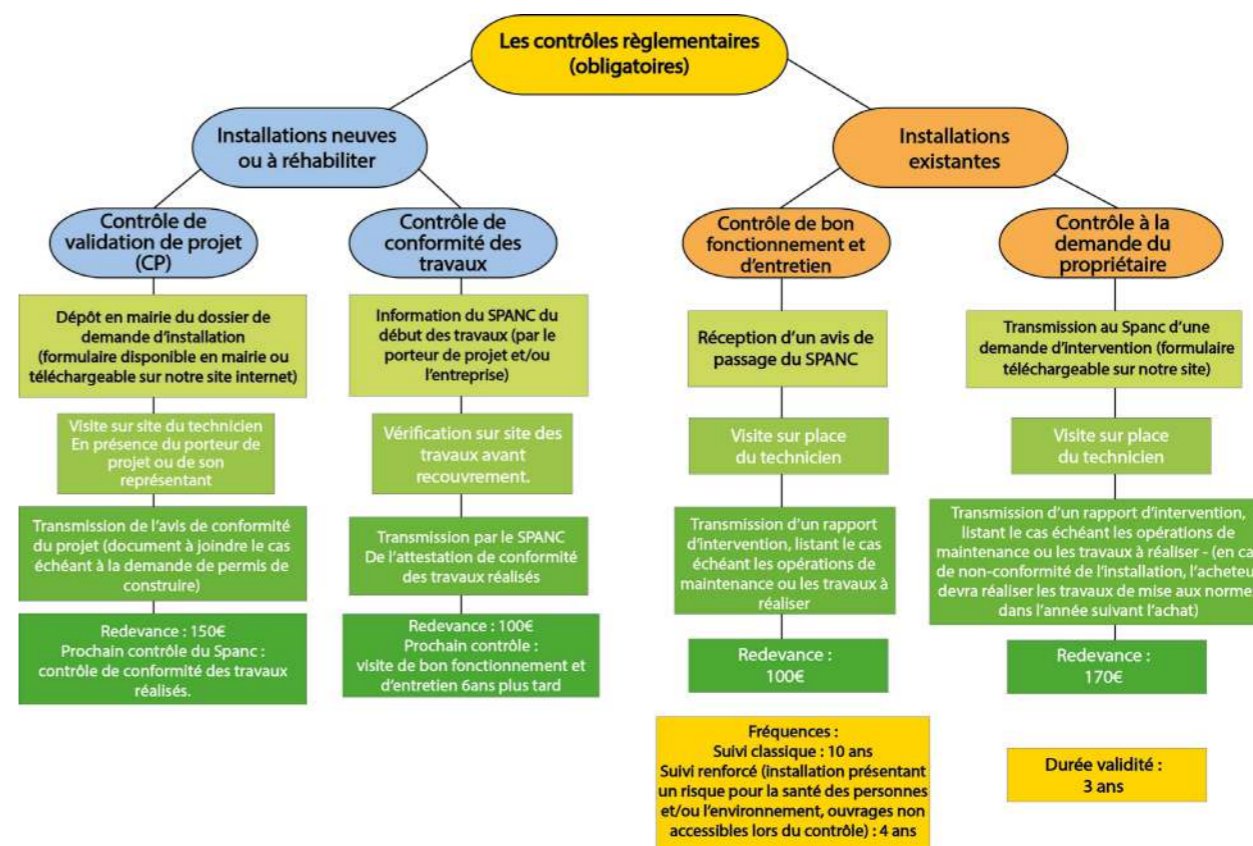
Le SPANC agit dans le cadre de la loi sur l'eau de 2006 et de l'article L.2224-8 du Code de la santé publique.

Ses missions sont encadrées par :

- L'arrêté du 7 septembre 2009, qui définit les modalités de contrôle des installations d'assainissement non collectif.
- L'arrêté du 27 avril 2012, qui précise les prescriptions techniques pour les installations neuves ou réhabilitées.
- Les arrêtés préfectoraux définissant les périmètres de protection des captages sur notre territoire.
- Son règlement de service.

#### Les missions du SPANC

Le SPANC réalise les contrôles obligatoires suivants :



#### Le karst c'est quoi ?

Le karst est une formation géologique majoritairement composée de roches calcaires fissurées. Sous l'action de l'eau et du temps, une partie de ces roches se dissolvent faisant apparaître un réseau complexe de cavités et de rivières souterraines émergeant dans des vallées. Dans ce milieu, les circulations d'eau sont très rapides et bénéficient peu de phénomène de filtration naturelle ce qui les rend particulièrement sensibles.

#### Contactez le SPANC

Vous pouvez contacter le SPANC par voie électronique à l'adresse [spanc@ccpll.fr](mailto:spanc@ccpll.fr) ou par téléphone au 05 65 24 60 43 les lundi, mercredi et vendredi après-midi. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

## TEMPS FORT

### FRANCE SERVICES

## FRANCE SERVICES ITINÉRANTE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU CŒUR DU TERRITOIRE

Afin de renforcer l'accès aux services publics pour tous, la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne expérimente un dispositif d'itinérance France Services au sein de trois agences postales communales : Concots, Belfort du Quercy et Cénevières.

Assurées par Carl Tricoire, ces permanences permettent aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien, sans avoir à se déplacer loin de chez eux. Ce service de proximité vise à simplifier les relations avec les administrations et à lutter contre les inégalités d'accès aux services publics, notamment en milieu rural. Les permanences se tiennent, hors vacances scolaires :

- Le 1er mardi de chaque mois à la Poste de Concots, de 9h00 à 12h00
- Le 2e mardi de chaque mois à la Poste de Belfort du Quercy, de 9h00 à 12h00
- Le 3e mardi de chaque mois à la Poste de Cénevières, de 9h00 à 12h00

Ces accueils se font uniquement sur rendez-vous au 05 65 24 22 50.

Pour rappel, le dispositif France Services a pour mission d'accompagner les usagers dans de nombreuses démarches administratives : création d'identité numérique, déclaration de revenus, demandes de prestations sociales (CAF, MSA), démarches liées à la santé (Assurance Maladie), à la retraite, à l'emploi (France Travail), ou encore aux services de l'Etat (permis de conduire, carte d'identité, cartes grises, etc.). Les agents offrent un accueil personnalisé, une aide à la compréhension des démarches et un appui à l'utilisation des outils numériques.

Avec cette expérimentation, la collectivité affirme sa volonté de rapprocher les services publics des habitants et de proposer un accompagnement humain, accessible et adapté aux besoins de chacun.

### NUMÉRIQUE

## LA PAUSE NUMÉRIQUE : UN RENDEZ-VOUS CONVIVAL À LA MARPA DE LALBENQUE

Depuis 2025, l'atelier "La Pause Numérique" s'est installé comme un rendez-vous régulier et attendu à la MARPA. Il réunit en moyenne six participants autour de tablettes numériques pour partager un moment à la fois ludique et stimulant, favorisant le travail des fonctions cognitives comme la mémoire, l'attention et la réflexion.

L'atelier se déroule en deux temps : un premier moment individuel, où chacun progresse à son rythme sur un même jeu, favorisant l'autonomie. Et un temps collectif très apprécié autour du jeu "4 images, 1 mot", qui encourage les échanges, la réflexion commune et la convivialité, stimulant l'esprit d'équipe et la dynamique de groupe. Au-delà des exercices, cet atelier favorise surtout le lien social et l'entraide entre les participants. Même les personnes plus en retrait trouvent leur place, en participant activement ou simplement en observant.

La Pause Numérique est ainsi devenue un véritable moment de partage hebdomadaire, où le numérique se met au service du collectif et renforce la cohésion et le bien-être collectif des résidents.



La Pause Numérique est devenue un rendez-vous incontournable pour les résident(e)s de la MARPA

## TEMPS FORT

### CENTRES DE LOISIRS

## ACTION AU CŒUR DES PHOSPHATIÈRES POUR LES ENFANTS DES CENTRES DE LOISIRS

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la transmission et de la valorisation du patrimoine local, les centres de loisirs de la Communauté de Communes poursuivent leur collaboration avec l'association 1000 mains à la pâte. En 2026, cette dynamique a pris une dimension très concrète à travers une action forte, mêlant découverte, apprentissage et participation active.

Cette année, les enfants ont eu l'opportunité de s'investir pleinement dans un chantier de restauration au sein des Phosphatières du Cloup d'Aural, situées sur la commune de Bach, en plein cœur du Géoparc mondial Unesco des Causses du Quercy. Encadrés par des bénévoles passionnés, ils ont participé à la reconstruction d'un mur en pierre sèche, découvrant ainsi des techniques traditionnelles et le savoir-faire nécessaire à la préservation de ce patrimoine remarquable.

Au-delà de l'aspect pratique, cette journée a également permis aux enfants de mieux comprendre la richesse du site. Ils ont pu visiter les anciennes phosphatières, témoins d'une activité industrielle passée, et explorer l'espace d'exposition dédié. Cette immersion leur a offert une lecture à la fois historique, géologique et environnementale du lieu, renforçant leur compréhension du territoire dans lequel ils évoluent. En mettant la main à la pâte, les enfants ne se contentent pas d'observer : ils deviennent acteurs. Cette expérience leur permet de saisir l'importance de préserver et de valoriser le patrimoine, tout en développant leur curiosité et leur sens de l'engagement.

À travers ce type d'actions, les centres de loisirs affirment leur volonté de proposer des projets éducatifs porteurs de sens, où la découverte passe par l'expérimentation et où chaque enfant peut trouver sa place dans la transmission d'un héritage commun.



Les enfants mettent la main à la pâte !

## QUAND LE RENDEZ-VOUS JEUNES ORGANISE UNE SOIRÉE CONVIVIALE ADOS/PARENTS À L'ÉCOUTE DE LA NATURE

Vendredi 3 avril, parents et adolescents se sont réunis à Lalbenque pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte. Proposée par l'Espace Jeunesse, cette animation s'inscrivait dans un projet plus large mené par la médiathèque intercommunale intitulé "CO-HABITER, notre vie en colocation avec les animaux".

Dans une ambiance chaleureuse, la soirée a favorisé de nombreux échanges entre familles et encadrants, notamment autour du fonctionnement de l'espace jeunesse et de ses actions.

Le temps fort de la rencontre a été consacré à un comptage de rapaces nocturnes. Répartis en petits groupes sur 2 circuits du territoire, Escamps/Cremps et Lalbenque/Vaylats, les participants sont partis à l'écoute de la nuit. Une expérience réussie, puisque plusieurs groupes ont pu entendre ces oiseaux discrets et même voir voler une chouette hulotte au-dessus de leur tête !

Toutes et tous en ont eu le souffle coupé ! Une soirée à la fois enrichissante et fort sympathique, qui a su allier sensibilisation à la nature et lien entre générations.



Moment de concertation, avant la sortie nocturne.

### LE SIDLP : UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU TERRITOIRE

Porteuses de sens, de valeurs citoyennes, lieux de sociabilité et de convivialité, les bibliothèques jouent un rôle essentiel dans l'accès à la culture pour toutes et tous. Consciente de ces enjeux, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPLL) a fait de la lecture publique un axe majeur de sa politique culturelle.

La loi Robert, instituée en 2021, formalise le développement de la lecture publique sur les territoires via les Départements et intercommunalités qui se doivent entre autres d'élaborer et mettre en place leur projet de développement de manière complémentaire.

Alternant phases de diagnostic, de concertation et de rédaction sur plusieurs mois, le SIDLP (Schéma Intercommunal de Développement de la Lecture Publique) a progressé par étapes successives : réunions de travail mobilisant les élus.e.s de la CCPLL, accompagnement de la Bibliothèque Départementale du Lot, rencontres avec les bibliothèques associatives du territoire accompagnées des élus.e.s locaux, dialogue avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles .

Ces échanges et réflexion ont permis de préciser les orientations politiques retenues en matière de lecture publique déclinées en 3 axes majeurs et d'aboutir à un plan d'actions déployé de 2026 à 2030 :

#### AXE 1

**Poursuivre la structuration et l'harmonisation du réseau des Médiathèques Intercommunales**

#### AXE 2

**Soutenir le rôle social et éducatif des Médiathèques Intercommunales**

#### AXE 3

**Ouvrer à la reconnaissance et à l'ancrage territorial des Médiathèques Intercommunales**

### UNE SAISON CULTURELLE POUR TOUS LES PUBLICS

La saison culturelle qui s'achève aura une nouvelle fois montré l'engagement de la Communauté de Communes en faveur d'une programmation ambitieuse et de proximité.

En proposant des spectacles variés, une tarification la plus accessible possible (tarif réduit et gratuité pour les moins de 18 ans notamment), la collectivité souhaite permettre au plus grand nombre de bénéficier de propositions culturelles locales de qualité.

Chaque rendez-vous a pleinement contribué à favoriser les échanges entre habitant.e.s., à faciliter la rencontre, à faire de la culture un vecteur de lien social propice à la convivialité.

Une attention particulière est portée aux scolaires du territoire : 200 élèves des écoles élémentaires ont ainsi profité d'un spectacle de la saison. Et cette année encore, 14 classes de maternelles ont bénéficié du partenariat de la CCPLL avec les Jeunesses Musicales de France. C'est à chaque fois l'occasion pour les enfants de découvrir différents univers artistiques et d'échanger librement avec les comédiens ou musiciens à la fin des représentations.

Nos aîné.e.s, résident.e.s des Marpa et de l'EHPAD ont aussi profité de moments culturels privilégiés permettant l'évasion et de tisser des relations enrichissantes favorables à leur bien-être.

La CCPLL désire poursuivre cette dynamique et orienter encore ses efforts financiers vers une saison culturelle appréciée au dire des publics. En proposant à l'automne prochain une programmation attrayante, au plus près de chez vous, imaginée pour toutes et tous, la collectivité souhaite voir progresser la participation aux événements culturels.

Rejoignez-nous nombreuses et nombreux afin de vivre pleinement cette nouvelle saison !

Les spectacles de la nouvelle saison vous seront dévoilés au mois d'août...



*Une programmation qualitative, pour tous les publics.*

# INFOS PRATIQUES



## Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Maison Communautaire : lundi au vendredi  
9h - 12h / 14h - 17h - 05 65 24 22 50

[contact@ccpll.fr](mailto:contact@ccpll.fr) - [www.cc-lalbenque-limogne.fr](http://www.cc-lalbenque-limogne.fr)

<b>Service urbanisme</b> .....	<a href="mailto:urbanisme@ccpll.fr">urbanisme@ccpll.fr</a>
<b>SPANC - assainissement</b> .....	05 65 24 60 43 - <a href="mailto:spanc@ccpll.fr">spanc@ccpll.fr</a>
lundi - mercredi - vendredi : 14h - 17h	
<b>RenDez-Vous Jeunes</b> .....	06 89 28 73 61 - <a href="mailto:rdvj@ccpll.fr">rdvj@ccpll.fr</a>
<b>ALSH LALBENQUE</b> .....	06 02 02 69 09 - <a href="mailto:alsh.lalbenque@ccpll.fr">alsh.lalbenque@ccpll.fr</a>
<b>ALSH LIMOGNE</b> .....	06 89 28 73 61 - <a href="mailto:alsh.limogne@ccpll.fr">alsh.limogne@ccpll.fr</a>
<b>Micro-crèche TURBU'LOT - FLAUJAC-POUJOLS</b> .....	05 65 30 95 47 - <a href="mailto:microcreche@ccpll.fr">microcreche@ccpll.fr</a>
<b>Relais Petite Enfance</b> .....	06 02 02 70 14 - <a href="mailto:rpe@ccpll.fr">rpe@ccpll.fr</a>
<b>Maison de Santé Pluridisciplinaire de Lalbenque</b> .....	05 65 24 21 24 - <a href="mailto:lalbenque.msp@gmail.com">lalbenque.msp@gmail.com</a>
<b>MARPA Lou Nostre Oustal de Lalbenque</b> .....	05 65 31 75 05 - <a href="mailto:marpalestournesols@gmail.com">marpalestournesols@gmail.com</a>
<b>EHPAD La Balme de Limogne-en-Quercy</b> .....	05 65 24 35 05 - <a href="mailto:accueil.lbl@outlook.fr">accueil.lbl@outlook.fr</a>
<b>Médiathèques intercommunales</b>	
<b>LALBENQUE</b>	
Maison Communautaire, 38 place de la Bascule - 46230 LALBENQUE .....	05 65 24 22 56 - <a href="mailto:mediatheque@ccpll.fr">mediatheque@ccpll.fr</a>
Lundi : 15h - 17h30 / mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h	
Vendredi : 15h - 17h30 / samedi : 9h30 - 12h30	
<b>LIMOGNE-EN-QUERCY</b>	
15 chemin des Grèzes - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY .....	05 65 31 78 88 - <a href="mailto:mediatheque.limogne@ccpll.fr">mediatheque.limogne@ccpll.fr</a>
Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h /	
Vendredi : 15h - 18h / samedi : 10h - 12h30	
<b>Déchetteries (horaires d'été : du 29/06/2026 au 29/08/2026 - horaires d'hiver : du 31/08/2026 à juin 2027)</b>	
<b>Berganty :</b> mardi, jeudi & samedi : de 7h à 13h	
mardi, samedi : de 9h à 12h / mercredi, jeudi & vendredi : de 14h à 18h	
<b>Lalbenque :</b> mardi, mercredi, jeudi & samedi : de 7h à 13h	
lundi, mercredi, jeudi : de 14h à 18h / mardi, vendredi : de 9h à 12h / samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h	
<b>Limogne-en-Quercy :</b> lundi, mercredi & vendredi : de 7h à 13h / samedi : de 9h à 12h	
lundi, mardi : de 14h à 18h / mercredi, vendredi : de 9h à 12h / samedi : de 14h à 17h	



## REJOIGNEZ-NOUS

**ANIMATION**      **ACCUEIL**      **CULTURE**  
**ADMINISTRATIF**      **PETITE ENFANCE**  
**JEUNESSE**      **TECHNIQUE**  
**AIDE À LA PERSONNE**

Retrouvez toutes les offres d'emplois de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne sur internet, ou en scannant le QR code :

[www.cc-lalbenque-limogne.fr](http://www.cc-lalbenque-limogne.fr)

Envoi de vos candidatures sur [rh@ccpll.fr](mailto:rh@ccpll.fr)





## IntraMuros

L'application mobile de votre territoire

**Simple**  
**Gratuit**  
**Accessible à tous**  
**Inform**  
**Alerte**

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et **tous les services de votre territoire.**

Restez informés grâce aux notifications sur votre smartphone ou tablette !

Téléchargez-la  
sur Google Play ou l'App Store  
ou Scannez-la





**LALBENQUE** : Maison Communautaire :

05 65 24 22 55

[franceservices@ccpll.fr](mailto:franceservices@ccpll.fr)

- Sans rendez-vous : du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h sauf le mardi jusqu'à 19h30

**LIMOGNE-EN-QUERCY** : La Poste :

05 65 20 35 83

[limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr](mailto:limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr)

- Mardi : 9h - 12h15
- Mercredi : 9h - 12h15
- Jeudi : 9h - 12h15 / 13h30 - 17h30
- Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h15
- Samedi : 9h - 12h15

**FRANCE SERVICES : prenez rendez-vous pour un meilleur accompagnement !**